

Bulletin
d'information
du SDEN-CGT
13
(JANVIER 2010)

N°148
Hiver 2010

Editorial

Une nouvelle année qui commence, de nouvelles luttes qui s'imposent!

24 novembre 2009, journée de grève dans l'Education Nationale: une manifestation réussie à Marseille avec la convergence enseignants et postiers.

10 décembre 2010, journée de mobilisation des lycéens et des enseignants contre la réforme des lycées.

15 décembre 2009, journée de mobilisation dans les IUFM contre la casse de la formation et la mastérisation des concours de recrutement.

Des actions prometteuses mais qui semblent nous faire retomber dans le piège des journées ponctuelles d'action à thème, qui nourrissent inévitablement la division: une pour le lycée, une pour les IUFM et pourquoi pas la journée d'action des professeurs d'Histoire-Géographie en terminale S?

La défense de l'école, de la Maternelle à l'Université, ne doit pas se caler sur les impératifs calendaires que nous dicte le gouvernement. Ne tombons pas dans ce piège! Elle concerne tous les acteurs de la communauté éducative, tous les usagers et il en est de même pour l'avenir de la Poste et de tous les Services Publics.

Le mois de janvier 2010 doit être un mois de mobilisation pour donner un signe fort au gouvernement et le forcer à retirer ses réformes et revoir ses copies.

L'appel à une journée de grève dans la fonction publique le 21 janvier 2010 prend alors tout son sens pour aider à créer les convergences indispensables à nos futures victoires.

A nous préparer cette journée dès la rentrée dans les établissements avec le plus de conviction possible!

**La CGT EDUC'ACTION 13 vous présente
ses meilleurs vœux de luttes et de
victoires !**



Compte-rendu du pôle-école du 17/11/2009

Les débats ont été menés par Luc Briatte, Yvon Guesnier et Ana Macedo pour la CGT en primaire au niveau national.

Environ 30 collègues étaient au rendez-vous dont la majorité d'Ile de France, mais aussi d'autres régions, ce qui a permis un tour de table mettant en évidence un même état des lieux : pressions des IA, conditions de travail de plus en plus difficiles, collègues désabusés...

Divers thèmes ont été débattus tout au long de la journée :

1-Le temps de travail

Pour répondre aux dernières réformes n'ayant que l'économie pour objectif réel (suppression du samedi, aide personnalisée, maîtres surnuméraires...), il est indispensable de développer notre revendication « plus de maîtres que de classes » qui permettra de prendre enfin en compte le temps et le développement de l'enfant. La CGT éduc'action revendique une réorganisation du service des enseignants du primaire en 24 heures de présence à l'école réparties en 18 heures devant les élèves et 6 heures hebdomadaires pour faire face aux nombreuses différentes tâches périphériques.

2-L'information : presse, listes de diffusion, de discussion, Agora

La lettre électronique nationale sera prochainement diffusée dans toutes les écoles. Les personnes qui le désirent peuvent nous faire parvenir leur mail personnel (à djpcandas@aol.com) pour la recevoir et la lire dans des conditions plus tranquilles que sur le lieu de travail...

Une ou deux pages du Perspective sont chaque mois, consacrées au 1er degré.

3-Législation, défense du personnel

La défense individuelle du personnel est un acte incontournable du syndicalisme. Beaucoup de réponses peuvent être trouvées sur internet : code de l'éducation sur Légifrance par exemple.

4-Aide personnalisée et RASED

Les débats ont été animés au sujet des désobéisseurs (celui qui a dit à l'administration qu'il refusait de faire) et des menteurs (celui qui ne fait pas mais ne dit rien à personne), chacun se sentant mal à l'aise. La position syndicale ne peut pas être l'appel à la désobéissance, car ce serait l'appel à l'illégalité et le rapport de force ne le permet pas. La seule action que le syndicat peut porter, c'est la grève, mais dans le cas du soutien ou des évaluations, cela risque de coûter cher !

Le tour de table permet de mettre en évidence la stratégie de la hiérarchie : on s'attaque aux collègues isolés ; donc selon les départements, il y a des sanctions envers les directeurs anti base-élèves, ou envers ceux qui ont refusé le soutien, ou les évaluations mais qui ont fait cela dans une démarche individuelle. Il est donc indispensable, si on tient à résister, d'être épaulé par les collègues de l'école.

Concernant l'application des réformes, on se rend compte que chacun « fait sa sauce » ; tout se fait au niveau de l'aide personnalisée par exemple (de 60h présence élèves à 0h présence élèves !!).

Une petite conclusion....

Un prochain pôle école est prévu durant cette année scolaire. Nous souhaiterions que les débats se tiennent sur 2 jours pour avoir le temps d'approfondir les dossiers et réduire les frais de transport.

Aline Fabre et Isabelle Dedieu

Communiqué d'Erwan Redon et ses défenseurs

24 décembre 2009

Par une ordonnance de référé du 21 décembre 2009, le juge des référés du Tribunal Administratif de Marseille a décidé de suspendre la sanction de déplacement d'office prise par l'Inspecteur d'Académie le 22 septembre 2009, à la suite du conseil de discipline qui s'est tenu le 17 septembre 2009 et qui avait proposé cette sanction.

Le juge des référés a considéré que la procédure inique qui s'est déroulée devant le conseil de discipline était irrégulière, notamment au regard de la partialité de son président, l'Inspecteur d'Académie, qui n'a pas hésité à prendre parti publiquement sur la manière de servir d'Erwan REDON, mais aussi du point de vue des membres du conseil de discipline qui n'ont pas respecté les règles du vote de la proposition de sanction (la majorité des membres présents n'ayant pas voté pour la sanction de déplacement d'office) et les exigences de motivation de l'avis (impossibilité de déterminer parmi les faits reprochés à Erwan REDON, ceux de nature à justifier la proposition de sanction).

Le juge des référés a enjoint à l'administration de réintégrer Erwan REDON au sein de l'école élémentaire des Convalescents (Marseille 1er arrondissement) dans un délai de un mois à compter de la notification de cette ordonnance.

Cette décision est un encouragement à toutes celles et ceux qui luttent pour que les enfants retrouvent leur place dans un système éducatif qui en a effacé les sujets au profit de « machines élèves ».

Pour ces enfants, les luttes se poursuivent quotidiennement, contre leur fichage dans la Base-Elèves (base-enfant !), contre la mise en boîte évaluatrice, contre une aide spécialisée au rabais avec l'aide personnalisée, contre une pédagogie d'état qui ne dit pas son nom, pour le respect de leur droit à l'espace et au temps nécessaires pour se construire.

Cette décision rappelle par ailleurs aux instances paritaires, que le droit s'applique pour toutes, au delà des intérêts bien compris entre syndicats et ministère de l'éducation ou de ses potentats locaux.

Les personnels de l'éducation nationale et toutes celles et ceux attachés à un service public d'éducation continueront à se battre contre l'archaïsme des commissions disciplinaires, contre la hiérarchie de l'éducation nationale.

<http://education-resistance-autoritarisme.org> ordonnance de référé consultable sur ce site. (format pdf)

Réforme des lycées, ne pas laisser faire...

Le 10 décembre 2009, Luc CHATEL présentait devant le Conseil Supérieur de l'Education sa réforme des lycées. Pendant ce temps, partout en France, les enseignants manifestaient pour dénoncer ce nouveau recul, avec sur Marseille, d'importants taux de grévistes selon les établissements.

Voulue par DARCOS et SARKOZY, la précédente réforme avait été gelée en 2008/2009 grâce à la forte mobilisation des lycéens. Depuis, le gouvernement communiquait sur un projet de réforme « light ».

On en connaît maintenant les contours : on est passé à une très forte amputation des enseignements sur la quasi-totalité des disciplines, conséquence des suppressions massives de postes dans la fonction publique et notamment dans l'Education Nationale, 80000 d'ici 2012.

Analyse

- En seconde, suppression de l'aide et des modules remplacés par deux heures « d'accompagnement personnalisé hebdomadaire ».
- En première L, une heure de langue vivante en moins, les Mathématiques Informatiques disparaissent des enseignements obligatoires, remplacées par deux heures de Littérature en langue étrangère. Les Mathématiques Appliquées deviennent enseignement au choix.
- En première ES, disparition des deux heures d'enseignement au choix (Maths, SES, Langues vivantes) remplacées là encore par « l'accompagnement personnalisé hebdomadaire ».
- En première S, les Mathématiques perdent une heure (4h au lieu de 5), la SVT 1h (3h au lieu de 4), la Physique Chimie 1h30 (3h au lieu de 4h30). L'Histoire Géographie gagne 1h30, les Langues vivantes gagnent ½ heure.
- En terminale L, les Langues vivantes perdent une heure (4h au lieu de 5), ½ h de Littérature en moins au profit de « l'accompagnement personnalisé hebdomadaire » et de la Littérature française en langue étrangère. (1h30 par semaine)

- En terminale ES, les SES perdent une heure d'enseignement obligatoire (5h au lieu de 6), les enseignements de spécialité perdent de une ½ heure à 1 heure.

- En terminale S, si les Mathématiques gagnent une ½ heure, l'Histoire Géographie passe en option, perd une 1½ et devrait à terme devenir une épreuve anticipée en classe de Première.

- Pour les séries technologiques, le gouvernement travaille à un resserrement de l'offre de formation et repense les filières STL, STL et ST2S. Les décrets d'application devraient sortir courant mars 2010.

Aucune précision n'est donnée concernant « l'accompagnement personnalisé hebdomadaire » qui intervient sur tous les niveaux. On comprend bien qu'il s'agit là d'horaires globalisés qui vont permettre au chef d'Etablissement de favoriser une discipline par rapport à une autre. Globaliser les dédoublements avec une répartition propre par établissement, tout en réduisant les heures disciplinaires, permet de supprimer des milliers de postes et, en confiant plus de classes au même enseignant, d'alourdir considérablement sa charge de travail.

Le mois de janvier sera capital si nous voulons faire reculer le gouvernement. Une journée d'action des lycéens autour de la réforme des lycées est prévue le 14 janvier 2010, ainsi qu'une journée de grève dans la Fonction Publique le 21 janvier.

Le CGT EDUC'ACTION 13 propose parallèlement de préparer les collègues à l'analyse des dotations de chaque établissement (Collège, Lycée, Lycée Professionnel) et organisera un stage durant le mois de février. Ce stage s'inscrit dans une logique de lutte pour contrer les projets en cours et doit permettre d'inciter les personnels à réagir dans chaque établissement.

Section syndicale CGT, Lycée Victor HUGO
Marseille



Mathieu Do Duc

Où va l'enseignement professionnel ? Une journée pour en discuter !

Jeudi 14 janvier à l'IUFM d'Aix en Provence, la CGT éduc'action organise une journée académique de formation syndicale sur le devenir de l'enseignement professionnel. La mise en oeuvre de la réforme du bac pro justifie que l'on prenne du recul pour saisir les évolutions générales qui sont à l'oeuvre en ce qui concerne la place de l'enseignement professionnel dans le système éducatif.

La réforme remet en cause, plus profondément qu'on ne pourrait le croire au premier abord, la position de l'enseignement professionnel. Elle interrompt un processus de long terme au cours duquel, malgré des limites évidentes de démocratisation et d'égalité de dignité entre les filières, l'enseignement professionnel a significativement contribué à la massification du système éducatif et à l'accès à la formation des jeunes issus des classes populaires. Sous prétexte d'égalité de dignité entre les filières, c'est en effet la position de l'enseignement professionnel comme filière « recours » permettant d'accéder à un diplôme de baccalauréat qui a été remise en cause. Simultanément c'est aussi la position de l'enseignement professionnel en formation initiale sous statut scolaire qui est affaiblie face notamment à l'apprentissage.

Ces évolutions sont aussi à considérer dans le contexte plus général d'une forte pression du MEDEF dans le sens de la dé-qualification des formations. Entendons-nous

bien : il ne s'agit pas pour le MEDEF de se passer de jeunes qualifiés, il s'agit de mettre en cause l'accès à la certification professionnelle que donne le diplôme, pour lui substituer les notions de compétence et d'employabilité. Tout cela pour saper les fondements mêmes de la reconnaissance, en terme de salaire, de la qualification professionnelle.

Enfin, autre perspective importante à considérer, l'évolution des politiques de décentralisation en matière d'éducation et l'impact qu'elles ont et qu'elles auront encore plus à l'avenir sur l'enseignement professionnel. Dans ce domaine une réflexion approfondie doit être conduite dès maintenant pour comprendre les logiques qui sont à l'oeuvre, notamment avec la mise en place des plans régionaux de formation, logiques qui peuvent conduire à la mise en cause de la place même de l'enseignement professionnel au sein du service public de l'Education nationale.

Sur toutes ces questions l'objet de notre journée de formation est de réfléchir ensemble à partir d'apports de qualité. Nos camarades Alain Vrignaud et Philippe Cottet, respectivement responsable national de l'UNSEN pour le pôle Formation Technique et Professionnelle, et secrétaire de l'Union départementale CGT des Hautes-Alpes, interviendront pour introduire les débats et éclairer les enjeux.

Parce que pour nous la réflexion collective est indissociable de l'action collective, nous souhaitons faire de ce temps de formation en commun un temps fort de notre année syndicale. A bientôt !

**Le bureau départemental de la
CGT éduc'action 13**

IUFM: Masterisation

Le CNESER rejette la circulaire de la Mastérisation

La circulaire de cadrage sur la réforme de la formation des enseignants a été rejetée lundi 21/12/2009 par la quasi totalité de la communauté universitaire lors d'un vote consultatif au Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CNESER).

Le texte proposé par le ministère de l'Enseignement supérieur a été rejeté par 35 voix contre parmi les présents, 3 votants pour (les représentants du Medef et du syndicat étudiant de droite Uni) et 1 abstention. Le ministère veut quand même publier la circulaire au Journal officiel avant la fin de l'année.

Après le positionnement défavorable de la Conférence des Directeurs d'IUFM, c'est un signal extrêmement clair de la communauté universitaire. L'ambition de cette circulaire reste très en dessous des exigences portées par l'ensemble de la communauté universitaire. Devant la

réduction annuelle des places offertes aux concours, il semble que les masters proposés par le Ministère n'aient pas des débouchés professionnels pour tous et ne permettront pas des réorientations et une insertion professionnelle des étudiants. Les 2 stages de 108 h proposés en M1 et M2 ne constituent en rien un réel apprentissage du métier de l'enseignant.

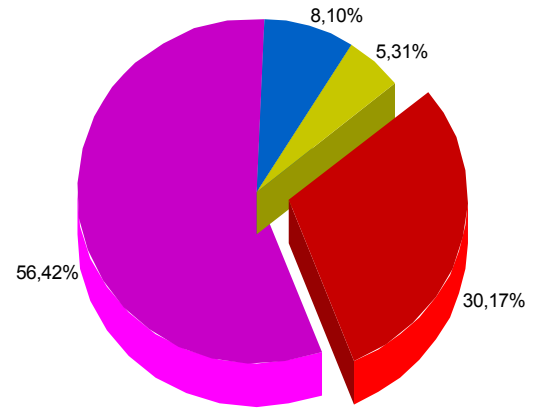
La CGT Educ'Action demande une remise à plat du projet de réforme. Sa proposition de placer le concours à la fin de la Licence suivi de 2 années de formation doit être prise en compte par le Ministère. Enseigner et un métier qui s'apprend.

Elle appelle l'ensemble des personnels à faire du 21 janvier une grande journée de grève dans l'Education Nationale et la Fonction publique.

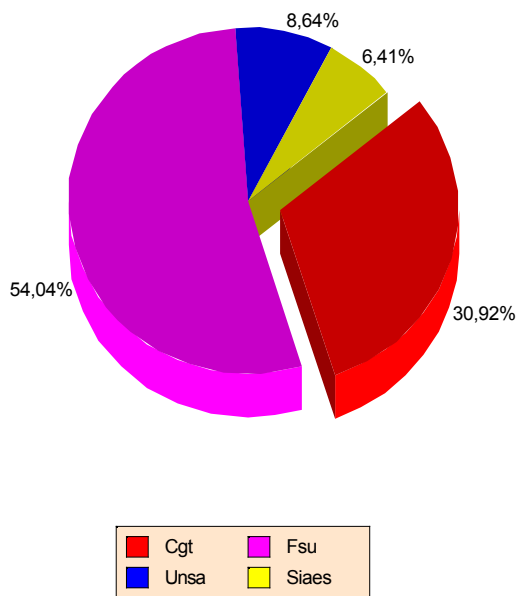
IUFM: Résultats des élections

Cpve	Voix	Sièges	%		
Cgt	108	2	30,17	% votants	11,43
Fsu	202	3	56,42		
Unsa	29	1	8,10		
Siaes	19		5,31		

CPVE



Conseil d'école

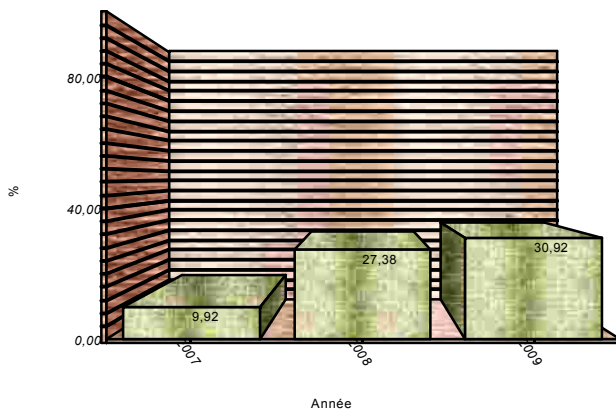


C. école	Voix	Sièges	%		
Cgt	111	1	30,92	% votants	11,46
Fsu	194	2	54,04		
Unsa	31	1	8,64		
Siaes	23		6,41		

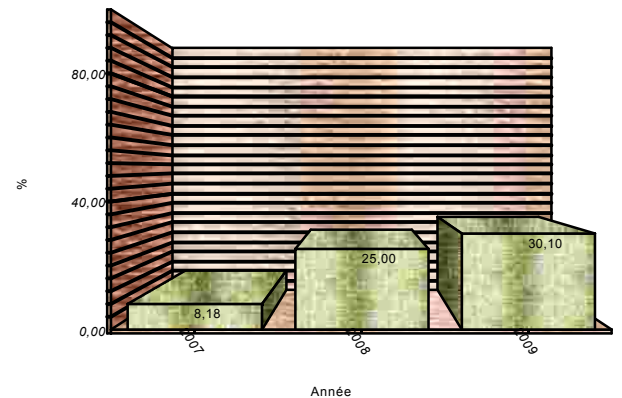
Evolution du vote CGT à l'IUFM

CPVE	2007	2008	2009
	8,18	25,00	30,10

CPVE



CPVE



CE	2007	2008	2009
	9,92	27,38	30,92

Depuis septembre 2009, notre calendrier d'Elus C.A.P.A. nous a déjà offert différentes opportunités de porter les couleurs de notre syndicat.

En effet, nous avons siégé à des groupes de travail concernant la notation administrative des P.L.P. et à la C.A.P.A. P.L.P. « Avancement d'échelon ». Ces deux thèmes centraux sont bien sûr liés (sans oublier la notation pédagogique !) et nos revendications ont donc clairement été présentées à l'administration. Les principales sont les suivantes :

- Trouver une égalité de traitement des collègues face à des notations qui ont été, et le sont encore trop souvent, disparates. Ne pas oublier les enseignants qui voient leur note administrative sous-évaluée pour des raisons ne le justifiant absolument pas (congé maladie de longue durée, congé maternité, congé formation ...). Il ne faut pas considérer la notation comme un problème uniquement « mathématique » mais surtout humain par ce que cela entraîne (rémunérations, passage d'échelon, accès à la Hors-Classe...);
- Désapprouver une part croissante du « mérite » dans notre déroulement de carrière qui a une signification subjective et différente pour nos responsables ;
- Obtenir une rémunération à la hauteur de nos responsabilités et travail fourni.

Ceci est un travail de longue haleine mais nous sommes endurance ...

La période des mutations inter-académiques bat son plein. Nous avons participé à des rencontres préliminaires à la réalisation des vœux pour conseiller les futurs « mutés » mais constatons que le plus efficace est que les intéressés nous contactent par mail : nous ne pouvons être présents partout et tout le temps mais regardons notre boîte tous les jours !

Nous conseillons aussi à nos syndiqués de nous envoyer leur dossier de mutation complété afin que nous puissions suivre la bonne réalisation du traitement de leur mouvement.

L'année est loin d'être terminée et nous espérons que nous arriverons à défendre nos valeurs dans tous les futurs groupes de travail et C.A.P.A..

Syndicalement vôtre !

Les Elus C.A.P.A. :

*Christian CERBONI, Daniel CHARPIN, Cyril FAILLAT,
Martine LEFUR, Dominique RIEFFEL,
Emmanuel WIETZEL*

Analyse des élections IUFM

Le résultat est très bon pour nos listes CGT. Nous sommes la seule organisation syndicale à gagner un Elu.

La participation :

Elle paraît faible (11,61%), avec un léger progrès (+0,9). Si l'on parle de la participation en fonction des présents, le jour du vote, elle peut être considérée comme bonne.

Il ne faut pas oublier que l'ensemble des PE1 d'Aix et de Marseille étaient en stage cette semaine, je ne parle pas des Plp2 absents aussi. Nous avons 4 étudiants Pe sur les listes Cgt et nous étions la seule organisation syndicale à représenter les Plp2.

Sur le résultat :

Il faut comparer par rapport au CPVE où les 4 listes étaient présentes l'an passé. Le Siaes n'avait pas présenté de liste au conseil d'Ecole.

Les 2 listes qui n'ont pas parlé des réformes en cours ont perdu 15%.

La Fsu reprend une partie de ses résultats de 2008 (l'an passé elle avait perdu 17%). Le bon score de la Fsu est essentiellement dû à l'organisation de réunions sur les mutations pour les stagiaires le jour des élections, mais aussi à sa présence 1 jour par semaine à l'Iufm. Les stagiaires ont vu une organisation syndicale qui leur a parlé de mutation, une organisation utilitaire, bref un syndicat de service.

Pour la Cgt :

Nous continuons à progresser. En 2008, nous avons réalisé 11%. Nous gagnons 20% en 2 ans. Nous gagnons 1 Elu. Nous avons 2 Elus au conseil d'Ecole et 2 Elus au CPVE.

Ce qui me paraît important, c'est la grande participation des candidats de la liste, des camarades. Nos listes étaient les plus représentatives Pe, Plp, Pcl que ce soient étudiants ou stagiaires, nous avons le plus de candidats différents. Tout ceci est un appui pour la suite. Notre résultat est dû aux actes militants de tous. Nous avons été présents sur la Fac, l'Iufm d'Aix, la Canebière et un peu à Avignon. C'est un vote de lutte et d'idées. C'est excellent pour l'avenir!

Notre faiblesse : c'est notre faible participation (Cgt) sur d'autres sites.

*Nous conservons un Elu de l'an passé comme l'Unsa. Au conseil d'Ecole les élections sont tous les 2 ans. L'an passé la Cgt et l'Unsa avaient des étudiants en suppléants. C'est pour cela que nous conservons un siège. Cette année c'était un renouvellement partiel du conseil d'Ecole.

C'est l'administration qui a déterminé le nombre de siège à pourvoir en fonction des préinscriptions à l'Iufm. Notre élu au Conseil d'Ecole a fait sa préinscription mais n'a pas confirmé son inscription. Il a réintégré sa collectivité territoriale.

Je vous expliquerai plus précisément la situation. Nous déciderons de la position à prendre.

Pour l'année prochaine, il faudra se renforcer sur les autres sites.

Joël Galiay

Compte-rendu du Conseil Départemental de l'Education Nationale du 25 novembre 2009

En préambule, lecture de la déclaration préalable commune des membres FCPE, FSU, CGT, FO et UNSA du CDEN au nom du collectif "Un pays, une école, notre avenir" (<http://www.unecole-votreavenir.org>)

1. Le compte rendu de la séance du 25 mars 2009 a été adopté

2. Projection vidéo du bilan de carte scolaire pour la rentrée 2009/2010

2.1. dans le primaire

L'IA précise que désormais le bilan est établi grâce aux données recueillies sur base élèves et non plus avec les enquêtes lourdes papier remplies par les directeurs d'écoles en début d'année.

L'IA note une baisse de la scolarisation des moins de 3 ans en maternelle (de 21% en 2002 à 8% en 2009) ; une stabilité globale des effectifs prévue pour 2010.

Ce qui donne : 23,69 élèves par classe en maternelle ZEP ; 26,7 en maternelle hors ZEP ; 21,65 élèves par classe en élémentaire ZEP et 23,94 en élémentaire hors ZEP.

L'IA annonce par ailleurs une augmentation du nombre d'AVS et de contrats aidés.

La CGT éduc'action regrette la baisse de la scolarisation des moins

de 3 ans et craint un glissement de la prise en charge des 2 ans par les communes (la CGT fait partie du collectif *Pas de bébés à la consigne !* <http://www.pasdebebesalaconsigne.com>). D'autre part, si le taux d'encadrement global semble favorable dans les écoles du département, il ne doit pas faire oublier les réalités locales : dans de nombreuses maternelles, les effectifs sont de 31 élèves par classe par exemple.

L'IA déclare que la scolarisation des enfants de moins de 3 ans n'est souhaitable que dans les quartiers où les familles sont non francophones.

De même, la CGT éduc'action constate dans les classes un manque d'Auxiliaire de Vie Scolaire pour trop d'enfants. Le recrutement de ces personnels se fait sans qu'ils aient de formation sérieuse et sans aucune perspective de carrière. La CGT éduc'action dénonce la précarité et le salaire indécent infligés à ces personnels alors que leurs missions sont d'une importance capitale.

L'IA se félicite de la bonne prise en charge des dossiers par la MDPH dans le 13. Il annonce que 3 ministères : santé, travail et EN travaillent à la création de postes et réfléchissent tant aux conditions de recrutement qu'à une grille indiciaire de salaire pour les personnels qui prendraient en charge ces missions.

2.2. dans le secondaire

L'IA prévoit une baisse des effectifs pour 2010 (- 235 élèves, ce qui est un infléchissement de la baisse constatée depuis 2006) ; effectifs stables en SEGPA et augmentation du nombre d'UPI (doublé depuis 2005 alors que les effectifs ont triplé...)

Le bilan de la rentrée 2009/2010 se présente ainsi en moyenne 1,22 Heures d'Enseignement / Elève (1,44 en ZEP ; 1,55 en ZEP AR et 1,15 hors ZEP).

La CGT éduc'action constate que si les effectifs sont stables, c'est la baisse du nombre de postes qui entraîne une baisse

du nombre d'Heures d'Enseignement par élève. De plus, l'explosion des HSA (5,82% de la DGH en 2004 ; les HSA représentent 8,40% de la DGH en 2009) provoque une baisse de la qualité d'enseignement. Aussi, la disparition de la carte scolaire a des effets dévastateurs : moins de mixité sociale. Enfin un mal être des personnels s'installe : trop de HSA, surcharge de travail, affectation sur plusieurs établissements entraînant fatigue et travail en équipe appauvri...

Commentaires de la représentante du Conseil Régional : malgré le constat de stabilité des effectifs, les efforts seront poursuivis pour la rénovation des établissements. La sectorisation ne fait pas de miracle alors qu'il manque une mixité urbaine. Elle espère un bilan en janvier de la mise en place (facultative rappelle-t-elle) de moyens pour lutter contre la fracture numérique. Elle s'inquiète quant aux changements des moyens et des compétences qui seront alloués aux CR suite à la réforme que le gouvernement est en train de mettre en place. Elle pense que l'absentéisme lourd en augmentation est un fait de société qui ne doit pas seulement être pris en charge par l'EN et explique que l'action du CR ira plus à des moyens humains qu'à des alarmes ou grilles dans les établissements

3. Adoption du règlement intérieur (à confirmer par internet)

4. Désignation des DDEN

Le président des DDEN regrette qu'il n'ait pas pu y avoir de DDEN aux premiers conseils d'écoles en raison d'un retard dans la préparation de la part des services de l'IA. La liste des DDEN n'est toujours pas prête ce jour, nous n'avons pas pu voter.

5. Questions diverses

Le SNES FSU soulève un nombre croissant de problèmes de violence dans les établissements.

Les services de l'IA font le résumé de la mise en place du plan banlieue dans le 13 :

- dotation de 222 médiateurs ; 147 recrutés à ce jour, 43 refus en Conseil d'Administration ;
- 54 places en internat d'excellence ; 30 occupées ce jour par des élèves venant de troisièmes de collèges des quartiers difficiles de Marseille ;
- objectif atteint de 30% de boursiers en classe prépa ;
- les moyens pour l'accompagnement éducatif pour écoles et collèges ZEP AR : 33 000 HSE + 92,5 postes d'assistants d'éducation + crédit de financement de 373 000 euros au budget 2009 (2010 à discuter) ;
- 3 lycées de Marseille sont "site d'excellence" et 11 autres lycées sont impliqués dans la réunion scolaire ;
- bon travail du Conseil Régional puisque aucune fermeture de collège due à des locaux dégradés n'est à déplorer.

L'IA constate que souvent, les violences ont lieu hors établissement et le soir. Il annonce qu'il a eu une réunion avec le procureur de Marseille, les IEN et les principaux de collèges et que les familles d'élèves trop absents pourraient être convoquées par le procureur (avec assistance de police si nécessaire), en présence des services sociaux. Enfin, il annonce le recrutement déjà commencé de EMAS : équipes mobiles académiques de sécurité.

Isabelle Dedieu



Intervention CGT Educ'action au CAEN : Bilan de la rentrée scolaire 2009

Encore une rentrée scolaire qui restera marquée par une nouvelle suppression d'emplois d'encadrement éducatif !

Année après année, nous enregistrons des suppressions de postes dans la fonction publique avec le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, RGGP oblige. Dans notre secteur ce sont 13 500 postes qui ont été supprimés rentrée 2009 et près de 16 000 envisagés, rentrée 2010.

Un véritable plan social dans l'Education et dans la fonction publique !

Nous ne comptons plus le nombre de réformes, plus précisément de contre-réformes qui ont touché depuis quelques années notre service public d'Education.

Dans les documents, nous sont présentés les chantiers ministériels prioritaires pour la rentrée 2010 :

Consolidation de la réforme du primaire

Cette réforme improvisée, mise en place dans la précipitation et sans concertation réelle avec les principaux acteurs n'est pas une réussite, contrairement à ce que peut affirmer une note de synthèse de l'inspection générale. La redéfinition des rythmes scolaires est déjà remise en question, l'aide personnalisée ne fait que stigmatiser les élèves déjà en échec en alourdissant leur journée alors que les RASED représentaient un dispositif adapté avec des enseignants formés. Leur suppression est une erreur éducative.

Réforme du lycée

La réforme Darcos puis Châtel consiste elle aussi à réduire la qualité de ce qui est mis au service de l'élève. L'autonomie des établissements va favoriser la concurrence entre les disciplines et les établissements, l'accompagnement faussement personnalisé, vu les moyens alloués, va être mis en place au détriment des horaires disciplinaires, des choix idéologiques comme la suppression de l'enseignement obligatoire de l'histoire géographie en TS sont pris.

Consolidation de la réforme de l'enseignement professionnel

La mise en place du bac pro 3 ans a eu comme conséquence directe la diminution du nombre de places d'accueil en enseignement professionnel (- 250 sur l'académie). C'est la mise à l'écart petit à petit d'une catégorie de jeunes et le développement du tout apprentissage.

Sans compter les élèves qui se découragent en 1ère Bac Pro alors que le dispositif BEP+BAC PRO les aurait aidés à reprendre confiance pour leurs études.

Réforme de la formation des maîtres

Avec cette réforme, le gouvernement signe l'arrêt de mort des IUFM, et d'une formation professionnelle de qualité. Comment méconnaître autant le métier d'enseignant pour proposer la fin de l'année de stage, la mise en responsabilité d'étu-

dants devant une classe sans véritable formation professionnelle, la création de masters inadaptés à la réalité du métier, alors que nous avons besoin justement d'enseignants mieux et plus formés. C'est pourquoi la CGT propose le concours niveau L3 et une formation rémunérée sur deux ans avec master à la clé.

Reculer le concours à l'année du master et supprimer l'année de stage renforcera la sélection sociale déjà mise en œuvre dans l'enseignement supérieur.

D'autre part, nous dénonçons déjà l'utilisation des stagiaires comme moyens d'enseignement, donc encore plus celle des étudiants.

On ne cesse de nous expliquer que ces réformes n'ont pas pour objectif de supprimer des postes. Force est de constater que "comme par magie", toutes contribuent à en supprimer.

Dans les principes de gestion académique, "la mobilisation de la ressource enseignante veillant au bon équilibre enseignement/remplacement" nous interpelle.

Quelle politique de remplacement est menée aujourd'hui dans l'académie ?

Dans le premier degré, les écoles rencontrent beaucoup de problèmes pour répondre au besoin de remplacements de professeurs des écoles absents ou en formation. Pourquoi n'est-il pas fait appel cette année aux lauréats de la liste complémentaire, alors que ce dispositif a déjà fait ses preuves les années précédentes ? Il est même fait appel à des étudiants sans formation et sans encadrement. La CGT demande l'ouverture du recrutement sur liste complémentaire.

Dans le second degré, la politique budgétaire a largement atteint ses limites. La boutique ne tourne plus dans de nombreux établissements. Finir le recrutement pour l'année scolaire par l'intermédiaire du pôle emploi ou par petites annonces sera loin de garantir des conditions d'études convenables et contribuera à une dégradation des conditions de travail de tous les personnels.

La précarisation des personnels devient monnaie courante ; la stabilité pédagogique et éducative dont nous avons besoin, notamment dans les établissements difficiles, n'est plus de mise.

L'abandon de l'Education Nationale est clairement et volontairement engagé.

Le contexte budgétaire pour l'année 2010 n'est pas rassurant: la suppression des stagiaires est loin d'être compensée par la création d'ETP ; le compte n'y est pas, surtout pour l'enseignement public.

Il manque de façon évidente un chantier de taille dans ce document :

Redonner les moyens financiers, humains et pédagogiques au service d'une école publique ambitieuse et émancipatrice, car il n'est plus aujourd'hui admissible de faire des économies sur le dos de notre jeunesse.

Nadine Castellani Labranche



LECLERC VITROLLES

AU BOUT DE LA GRÈVE : **LA VICTOIRE et LA DIGNITÉ !**

15 jours de grève dans ce magasin où régnait la peur, où l'humiliation était la méthode de « management », 15 jours où 21 femmes et 3 hommes ont décidé de dire STOP.

Avec leur syndicat CGT qu'ils ont créé voilà quelques mois, avec la solidarité de tous les militants de l'Union Locale CGT de Vitrolles de toutes les professions, avec toutes celles et ceux du commerce du département, ils ont tenus et gagné !

- Le Comité d'hygiène et de sécurité (ou siège le délégué syndical), la médecine du travail, un psychologue détaché par la CRAM vont travailler ensemble dans le magasin.
- Les responsables vont être formés « à un management respectueux »,
- Des engagements sont pris pour l'amélioration des plannings et pour un meilleur contrôle du temps de travail des chefs de rayon et agents de maîtrise,
- Les salariés absents plus de huit jours seront systématiquement remplacés,
- Un salarié sera embauché pour renforcer l'accueil et intervenir lors de casses en caisse,
- La formation des salariés présents ou arrivants sera mise en place ou renforcée,
- Des mesures sont prises pour un meilleur respect des règles d'hygiène, de sécurité, de conditions de travail et de réparations des matériels,
- Les heures de grève ne seront pas décomptées en fin de mois et une solution a été trouvée pour les 50% retenues



Rien ne sera plus pareil dans ce magasin, les salariés ont relevé la tête ils ne la baisseront plus ! Pour plus de garantie ils ont renforcé leur section syndicale CGT en y adhérant encore plus nombreux.

Oui c'est possible de faire changer les choses quand on s'y met ensemble !

Comment j'ai vécu le 49ème Congrès de la CGT ?

C'est toujours une lourde responsabilité d'être délégué à un congrès, surtout quand il s'agit du congrès confédéral, dont la mission est de définir les orientations de notre organisation syndicale pour trois ans. Respecter le mandat qui m'a été confié, notamment sur les votes, a été ma principale préoccupation .

Mais avant tout, un congrès , ça se vit !

Tout d'abord, j'ai apprécié l'organisation matérielle, l'ambiance conviviale et fraternelle (en particulier au sein de la délégation UNSEN) qui ont fait que les délégués se sentaient "bien" dans ce congrès. Nous avons même vécu lors d'un spectacle surprise un grand moment de vie syndicale avec un groupe de Rap-Ragga: "Noir et blanc" .

5 jours de travail sur les textes, de débats avec beaucoup d'interventions, limitées dans le temps (2 à 4 minutes), d'orientations parfois opposées. Si certaines d'entre elles ont été de qualité et posaient de façon pertinente les enjeux, notamment sur la stratégie des luttes (sujet qui nous a préoccupé lors de la préparation de ce congrès), j'ai regretté que pour beaucoup d'entre elles, la forme ait pris le pas sur le fond; certains délégués ont même versé dans une espèce de "populisme syndical", espérant gagner au test de l'applaudimètre!

D'autres prises de paroles, comme celles des Sans Papiers ou d'un salarié de Molex, ont été de grands témoignages de luttes, comme la CGT sait les mener . Séquence Emotion !



En tout état de cause, pour ma part, la CGT ne peut et ne doit pas se résumer à deux tendances, comme certains souhaiteraient nous le faire croire: "les Pro-Thibault" et les "Anti-Thibault". Nous sommes tous militants et gardiens des valeurs qui nous rassemblent dans un Syndicat de Classe, de Masse, Démocratique, Unitaire et Indépendant.

Ensemble continuons à construire notre CGT !

Nadine Castellani Labranche



Résolution d'actualité

« L'espoir et l'ambition de jours meilleurs dès maintenant »

Les délégués des syndicats CGT réunis en congrès confédéral font le choix de porter de manière offensive les ambitions des salariés : celles de l'égalité et de la parité, de la paix, de la jeunesse, de la démocratie, de l'efficacité, de l'unité, de la solidarité et des conquêtes sociales.

La souffrance des salariés actifs et retraités avec ou sans papiers, privés d'emploi est le symptôme d'un travail malade, d'une démocratie amputée, d'une citoyenneté qui reste aux portes des entreprises.

Les exigences de profit et d'accumulation financière détournent le travail de sa vocation à être utile socialement pour répondre aux besoins sociaux et humains. Les syndicats CGT décident de s'engager immédiatement, durablement et solidairement, dans une campagne revendicative de grande ampleur pour les salaires et le pouvoir d'achat, l'emploi et les retraites.

La politique voulue par le patronat et orchestrée par le gouvernement fait payer une addition particulièrement élevée aux salariés et à la population. Elle préserve un système inefficace et injuste qui cultive la concurrence et la division entre salariés et entre générations. La moitié des dividendes versée aux actionnaires suffirait à dégager 120 milliards d'euros pour les investissements, l'emploi, les salaires, l'égalité entre les femmes et les hommes, la retraite, les minima sociaux et la protection sociale.

La sortie de crise passe nécessairement par la revalorisation du travail.

Le système financier doit être mobilisé au service de l'emploi et de la formation. C'est pourquoi, la CGT, agit pour conquérir la sécurité sociale professionnelle et un nouveau statut du travail salarié.

Il faut construire une dynamique unitaire dans les entreprises, les professions et les territoires pour un rapport de forces pérenne et favorable aux salariés, aux retraités et aux privés d'emploi.

Il faut agir en faveur d'une nouvelle conception de la démocratie par l'intervention des salariés et des citoyens sur les choix politiques et de gestion afin de les tourner vers la satisfaction des besoins humains et fondamentaux. Cela exige une véritable démocratie sociale. Nous condamnons la répression et la criminalisation de l'activité syndicale, la discrimination.

Agir ensemble dès aujourd'hui sur les lieux de travail appelle à la mobilisation et au déploiement de tous les syndiqués dans la solidarité interprofessionnelle et intergénérationnelle.

Les délégués des syndicats au 49ème Congrès de la CGT donnent aussi rendez-vous au monde du travail le 24 mars 2010 pour une grande journée de mobilisation et d'action à l'appel de la Confédération européenne des Syndicats qui portera haut et fort, en France et en Europe, notre volonté de changement.

Cette journée de mobilisation sera un moment de tous ensemble dans la campagne pour l'emploi, les salaires, et la retraite. Sans attendre cette date le congrès appelle à un développement de la mobilisation et des actions. Le congrès de la CGT décide d'engager une campagne nationale pour promouvoir la place, les missions et le développement du service public afin de mieux répondre aux besoins sociaux de toutes et tous.

La révision générale des politiques publiques, la réforme des collectivités territoriales, la loi « Hôpital Patients Santé Territoires », la déréglementation, les privatisations, visent à réduire les dépenses utiles pour les salariés, les familles et à livrer les activités de service public au secteur marchand. Cette politique nuit aux services publics nécessaires, à l'aménagement du territoire et au développement économique.

Cette campagne nourrit et nourrira celle pour une véritable politique industrielle et d'emplois. Elle vise des réponses concrètes et efficaces pour les milliers de salariés qui ont perdu leur emploi et pour celles et ceux qui travaillent mais qui n'arrivent pas à en vivre. Au regard de la crise, il y a urgence à obtenir des réformes structurelles. Cette résolution de la CGT et de ses syndicats concrétise leur engagement pour l'émancipation des salariés, la revalorisation du travail, le développement humain durable.

Travaillons ensemble, dès maintenant, à donner confiance à tous les salariés actifs et retraités, privés d'emplois, sur leurs capacités à construire avec la CGT, dans l'unité et le rassemblement le plus large possible, une force de résistance et de conquête sociale qui porte l'espoir et l'ambition de jours meilleurs. **Le congrès appelle les salariés à renforcer la CGT, la rejoindre et construire ensemble cette ambition : la CGT, sa force c'est vous !**

Nantes, le 11 décembre 2009

Vote du rapport d'activité

Vote	Pour	Contre	Abstention
CGT Educ'Action	15,43 %	34,57 %	50 %
AixMarseille			
Congrès	71,33 %	20,95%	7,72%

Vote du document d'orientation

Vote	Pour	Contre	Abstention
CGT Educ'Action	66,07 %	22,38 %	11,55%
AixMarseille			
Congrès	73,26 %	20,03%	6,71%

CE Confédérale

54 camarades ont été élu(e)s à la commission exécutive confédérale, dont Catherine Perret, co-secrétaire générale de la CGT Educ'Action.

Retrouvez tous les documents du congrès sur : www.congres49.cgt.fr

Formationssyndicales

14 janvier 2010: Enseignement professionnel

26 février 2010: DGH

Fin avril/début mai: Souffrance au travail

Vie syndicale:

26 janvier 2010: Assemblée générale des adhérents:

3/4/5 mars 2010: 54ème congrès de l'UD CGT 13

Actions:

14 janvier 2010: Journée d'action des lycéens

15 janvier 2010: Pour l'emploi industriel à Nice
à 11 heures

21 janvier 2010: Journée de grève et manifestation
Fonction Publique/Service Public

Nos Elu(e)s et mandaté(e)s:

Elu(e)s paritaires:

Martine Le Fur, Daniel Charpin, Dominique Rieffel
Christian Cerboni, Cyril Faillat, Emmanuel Wietzel

CAEN (Conseil Académique de l'Education Nationale)

Martine Le Fur, Daniel Charpin, Nadine Castellani-Labranche,
Nora Roquemorel, Olivier Ponce, Sylvie Yeranotsian

CDEN (Conseil Départemental de l'Education Nationale)

Isabelle Dedieu, Nadine Castellani-Labranche,

CTPD (Comité Technique Paritaire Départemental)

Myrielle Bouchetat, Jérémy Jade

CHS (Comité hygiène et sécurité)

Emmanuel Wietzel, Myrielle Bouchetat, Frédéric Valentin

CPVE (Conseil Pédagogique de la Vie Etudiante)

Pons Pascal
Lapierre Hugo

IUFM-CE (Conseil d'Ecole)

Sabatini Fabien

Pour plus d'information:

Site Ursden-CGT13:

<http://cgteucaix.ouvaton.org/>:

e-mail :- ursden.aixmle@wanadoo.fr

Sden-Cgt 13

e-mail :- sdencgt13@wanadoo.fr

, Bourse Benoît Frachon,
23 bd Nedelec, 13003 Marseille
Tél. : 04.91.62.74.30
fax: 04 91 08 91 42

Ce journal appartient à tous les
adhérents

Envoyez des articles et des
échos de votre établissement !
journal.sden13@orange.fr

Sommaire du journal N° 148

Page 1 :	Édito
Page 2 :	Premier degré: Pôle du 17/11/2009
Page 3 :	Second degré: Réforme du lycée
Page 4 :	Second degré: Enseignement professionnel et IUFM
Page 5 :	IUFM: Résultats des élections
Page 6 :	Élus/Mandatés Analyse élections IUFM
Page 7 :	CDEN
Page 8 :	CAEN
Page 9 :	Interpro
Pages 10& 11 :	Vie syndicale: 49ème congrès confédéral
Page 12 :	Informations

Encart: appel intersyndical pour le 21 janvier